



VŒUX D'ARTISTES
ASSOCIATION LOI 1901

Exposition VDA Marseille 2014 Des couleurs contre la douleur

APPEL À CANDIDATURE

Chers amis Artistes,

Le rendez-vous annuel de « Vœux d'Artistes » qui **fêtera cette année ses 20 ans**, aura lieu au mois de Novembre 2014. Nous vous communiquerons les dates et lieu définitifs ultérieurement.

L'exposition VDA contribue au financement de projets dont l'objectif est d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés en cancérologie en distribuant chaque année plus de 40 000 € de dons. Elle permet également de promouvoir l'art contemporain en rendant accessible à tout public l'achat d'une œuvre originale pour un coût exceptionnel.

Nous serions heureux de pouvoir vous compter parmi les artistes 2014.

Pour vous inscrire et faire partie des 111 artistes sélectionnés par un jury, nous vous demandons d'envoyer 2 œuvres originales 20 cm x 20 cm sans marge.

Le jury chaque année différent, est composé de professionnels. Il fait appel à des galeristes, des enseignants d'Universités d'Arts, des artistes peintres et photographes, des commissaires priseurs, des collectionneurs, des journalistes d'art... Il se réunira mi-mai 2014. Les artistes retenus seront avertis début juin.

Ci-joint, le dossier de candidature que vous pouvez également télécharger sur notre site: www.voeuxdartistes.org

A bientôt pour cette prochaine exposition et vente d'œuvres au profit de l'Association « Vœux d'Artistes ».

Cordialement,

L'équipe VDA.

Vos dossiers devront nous parvenir par courrier

avant le 30 Avril 2014

à l'adresse suivante:

VŒUX D'ARTISTES - B.P. 10117 - 13267 MARSEILLE Cedex 08

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter par téléphone
Maysoune Hachem-Levy : 06 10 95 16 21 - Carole Arnaud : 06 14 11 96 63

Sylvie Bartoli : 06 86 54 56 61 - Annie Lovighi : 06 13 24 56 06

e-mail : vda@vdart.fr



VŒUX D'ARTISTES
ASSOCIATION LOI 1901

Exposition VDA Marseille 2014 Des couleurs contre la douleur

DOSSIER DE CANDIDATURE

CHAQUE DOSSIER comprend :

1. La fiche de candidature - ci-jointe en page 4 - dûment remplie en lettres capitales ou directement remplie sur ordinateur. A coller sur votre dossier.
2. 2 œuvres originales format 20 cm x 20 cm sans marge (excepté pour les photos qui nécessitent une marge au delà des 20 cm, pour l'accrochage).
3. Ces œuvres doivent être représentatives de l'ensemble des œuvres que vous présenterez lors de l'exposition si vous êtes sélectionné.
Toutes les œuvres des artistes sélectionnés seront conservées jusqu'à la fin de l'exposition. Pour les artistes qui ne seraient pas retenus, les œuvres seront renvoyées après le passage devant le jury et ce, dans les meilleurs délais.
4. Quelques photos de travaux récents seraient les bienvenues mais pas de book.
5. Votre CV actualisé.
6. Un chèque de 25 euros libellé à « Vœux d'Artistes » pour couvrir les frais de dossier et l'adhésion annuelle.
7. Une enveloppe prenant en compte la fragilité des œuvres ainsi que leur dimension. Elle sera suffisamment affranchie à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier en cas de non sélection.

Merci de disposer le tout dans :
UNE CHEMISE CARTONNÉE 21 x 29.7 AVEC ÉLASTIQUES AUX ANGLES
COLLER L'ÉTIQUETTE DE CANDIDATURE SUR LA FACE RECTO DE LA CHEMISE

**METTRE LE DOSSIER COMPLET DANS UNE ENVELOPPE «BULLE» et L'EXPÉDIER À
L'ADRESSE SUIVANTE:
VŒUX D'ARTISTES - BP 10117
13267 Marseille CEDEX 08
France**

Important :
L'ASSOCIATION DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE ou DOMMAGES SUR LES
DOSSIERS ENVOYÉS.

Respectez impérativement la date limite de réception des dossiers : 30 Avril 2014.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

« Vœux d'Artistes » réunit chaque année, depuis 20 ans, les œuvres d'artistes contemporains toutes générations, notoriétés, tendances, techniques, supports confondus avec un double objectif :

- améliorer le quotidien des enfants hospitalisés en cancérologie.
- permettre à un large public d'acquérir une œuvre originale, faciliter les rencontres entre artistes et amateurs d'art.

Les artistes sélectionnés par un jury sont tous astreints au même format, au même nombre de pièces uniques exposées et au même prix. Les artistes y sont présentés par ordre alphabétique.

Règlement général 2014

- Nombre de participants : 111 artistes :

Artistes de la région, de la France ou de l'étranger.

- Sélection des artistes :

Le jury est composé de professionnels du monde de l'art. Ni les membres du bureau de l'association, ni les membres du conseil d'administration ne participent au vote de sélection des artistes.

- Prix de chaque œuvre encadrée :

111 euros, dont 48 euros sont reversés à l'artiste. Les bénéficiaires des dons recueillis lors de l'exposition 2014 sont destinés, comme chaque année, à l'hôpital d'enfants de la TIMONE à Marseille.

- Nombre d'œuvres pour chaque artiste sélectionné :

Chaque artiste s'engage à remettre avant une date limite -indiquée ultérieurement- au moins 9 pièces.

Cependant il est possible de prévoir davantage d'œuvres qui pourront être livrées pendant l'exposition en cas de succès et de la vente rapide des œuvres initiales.

Concernant les photographes, seuls seront retenus les tirages sur papier argentique ou à jet d'encre pigmentaire tirés dans un laboratoire professionnel. Les photocopies sont interdites.

Afin de protéger au mieux les photos lors des manipulations elles seront insérées dans des pochettes plastiques. Pour la vente, chaque cliché pourra être tiré jusqu'à 5 exemplaires et éventuellement un 6ème exemplaire si la demande le justifie et sur autorisation du photographe, appelée œuvre de l'artiste.

- Règlement des ventes et liste d'acquéreurs:

Après l'enregistrement des factures de ventes en comptabilité, chaque artiste recevra un chèque correspondant à la vente effective de ses œuvres et ce, à la fin du mois suivant la clôture de l'exposition.

La liste des acquéreurs sera remise à chaque artiste, lui permettant ainsi de les recontacter et de faire de nouveaux collectionneurs...



VCEUX D'ARTISTES
ASSOCIATION LOI 1901

SIRET : 450.140.405.00017

VDA- BP 10117

13267 MARSEILLE

Cedex 08

www.vdart.fr

FICHE DE CANDIDATURE



VCEUX D'ARTISTES
ASSOCIATION LOI 1901

Le 2014 à

Nom patronyme :

Fixe :

Nom d'Artiste :

Portable :

Prénom :

Adresse mail :

Nationalité :

Site Web :

Adresse :

Signature :

A COMPLÉTER - en lettres capitales et lisiblement ou directement via votre clavier-

À COLLER SUR LE DOSSIER

**A POSTER A L'ADRESSE SUIVANTE:
VCEUX D'ARTISTES - BP 10117
13267 Marseille CEDEX 08- France**



FICHE D'INFORMATIONS de l'ARTISTE

A insérer dans le dossier de candidature *-réservée au dossier presse-*.

Merci d'écrire lisiblement en lettres capitales

Nom patronyme :

Nom d'artiste *(s'il existe) :*

Prénom :

Ville de résidence -ou pays- :

Nombre de participations à VDA :

Discipline présentée :

Technique particulière :

Thème de la production 2014 :

Intention de l'artiste :

Expositions durant l'année 2014 :